la liste suivante, mais ce ne sera pas la dernière.

Présidence du Conseil et Intérieur : M. Monis.
Justice : Cruppi.
Finances : Gauthier.
Affaires étrangères : Albot.
Instruction publique : MM. Viviani ou Steeg.
Travaux publics : Caillaux.
Commerce : Dron.
Guerre : Berteaux.
Marine : Delcassé.
Travail : Paul Boncour.
Agriculture : Raynaud.
Colonies : Violette.

Dans cette combinaison on attribue les travaux publics à M. Caillaux parce qu'on estime que sa présence aux finances pourrait faire échouer l'impôt sur le revenu au Sénat qui ne le voit pas d'un très bon œil. Mais M. Caillaux accepterait-il un ministère qui est classé de second ordre ?

Paris, 28 février. — La combinaison Monis serait accueillie avec satisfaction chez la plupart des radicaux.

M. Lafferre, ancien président de la gauche radicale, déclare : « Si Monis, comme on le dit, s'est assuré déjà le concours de MM. Berteaux, Cruppi, Delcassé, sa combinaison est faite, et elle aura les plus grandes chances d'aboutir ».

M. MONIS
chef du Gouvernement

Il avait son cabinet en poche

Paris, 28 février. — M. Monis a rendu visite à M. Briand à 7 heures moins 10. Il en est sorti à 7 heures pour être immédiatement assailli par une nuée de photographes qui, à l'éclair du magnésium, prenaient des instantanés.

Le ministère de M. Monis est prêt, maintenant, on peut le dire, ou plutôt, il était prêt d'avance.

Voici les probabilités :

Présidence du Conseil et Intérieur : M. Monis.
Sous-secrétariat à l'Intérieur : Emile Constant (député de la Gironde).
Guerre : Berteaux.
Sous-secrétaire d'Etat à la Guerre : Lafferre, (député de la Corrèze).
Marine : Delcassé ou Boué de Lapeyrère.
Travaux publics : Caillaux.
Finances : Gauthier, (sénateur de l'Aube).
Sous-secrétaire d'Etat aux Finances : Malvy, (député du Lot).
Instruction publique : Steeg.
Justice : Cruppi.
Commerce : Dron, (député du Nord).
Travail : Paul Boncour, (député du Loir-et-Cher).
Colonies : Violette ou Messimy.

L'attribution du portefeuille des Affaires étrangères est celle qui présente le plus de difficultés. Plusieurs noms sont mis en avant. Notons ceux de MM. Ribot, Poincaré, Millerand, de Selves.

Agriculture : Raynaud ou Chastenet.

Les réceptions de M. Briand

Les ministres démissionnaires ont offert le déjeuner à M. Briand.

A deux heures et demie le président du conseil était de retour place Beauveau où il retrouvait MM. Klotz, Pichon et le général Dalstein.

Les inquiétudes des radicaux

Du coup, parmi les radicaux et aussi parmi les socialistes, on se demande si M. Fallières et si M. Briand entre lesquels s'était établie une entente intime, ne manœuvreraient pas pour barrer la route à toute combinaison, et en particulier à une combinaison plus ou moins combiste, qui aboutirait à une politique différente de celle que suivit M. Briand.

On soupçonnait le président de la République de vouloir faire traîner les pourparlers en longueur et d'en arriver finalement à un ministère qui serait facilement et promptement renversé, après quoi M. Briand reprendrait le pouvoir.

Dans les couloirs de la Chambre

Paris, 28 février. — En arrivant à la Chambre cet après-midi les députés étaient très étonnés d'apprendre que M. Fallières n'avait fait appeler dans la matinée aucun personnage politique et qu'il avait reçu seulement la visite de M. Briand. Qu'était allé faire à l'Elysée l'ancien président du Conseil ? Entretenir sans doute le président de la République de la démission de M. Jonnart. Mais certainement la conversation n'a pas dû s'achever sans qu'il fût question de la crise, et déjà l'on trouvait au Palais Bourbon que M. Briand s'occupait un peu trop de sa succession et que M. Fallières lui prêtait une oreille trop complaisante.

La surprise fut encore plus grande lorsqu'on sut que M. Briand avait reçu M. Jean Dupuy avec lequel il avait eu un entretien qui avait duré une heure et demie. C'est donc M. Briand qui est président de la République, disait-on, et qui reçoit ? Cette impression ne fit que s'accentuer lorsqu'on apprit qu'après le déjeuner que les membres de l'ancien cabinet ont offert à midi à M. Briand, celui-ci avait reçu M. Klotz, M. Pichon et le général Dalstein.

Paris, 28 février. — A 4 heures et demie les couloirs sont toujours très animés, et l'on y discute les chances des uns et des autres. La combinaison Jean Dupuy est assez mal accueillie dans les milieux radicaux où l'on estime que M. Briand n'a pas à faire de désignation après la façon dont il est tombé. D'ailleurs on fait remarquer que M. Jean Dupuy n'est pas un orateur suffisant pour s'imposer à la Chambre. En outre il appartient à l'Alliance démocratique et c'est un radical ou un radical socialiste qu'on désire à la tête du Gouvernement.

M. Cels, député du Lot-et-Garonne, traduisait l'opinion de ses collègues du groupe radical en ces termes :

« Un seul homme peut rallier la majorité à cette heure. C'est M. Delcassé, je ne comprends pas pourquoi on hésiterait à faire appel à lui dans la crainte de complications diplomatiques. La question n'est pas de savoir si M. Delcassé agréera ou non à tel gouvernement étranger mais s'il est l'homme de la situation ».

M. de Kerguezec estime qu'un seul ministère est possible. C'est un ministère Monis-Berteaux-Delcassé.

MILLERAND
aux Affaires Etrangères

Paris, 28 février. — Le bruit court dans les couloirs de la Chambre que M. Monis aurait l'intention de proposer le portefeuille des Affaires étrangères à M. Millerand, avec l'assentiment de M. Combes.

Nous donnons cette nouvelle sous les plus expresses réserves.

La lettre de M. Jonnart

Paris, 28 février. — La lettre de démission de M. Jonnart a fait oublier celle de M. Briand, qui avait fort mécontenté les radicaux, hier soir. La manifestation du gouverneur général de l'Algérie est jugée plus sévèrement encore par les groupes radicaux et radicaux-socialistes.

M. de Kerguezec estime que M. Jonnart n'avait pas à prendre parti pour M. Briand et que sa lettre est tout à fait intempestive.

M. Razimbaud nous disait : « M. Jonnart a perdu une belle occasion de mettre un bœuf sur sa langue ».

M. Chéron manifestait hautement son indignation et M. Chautemps s'associait à ces protestations. M. Dalimier ajoutait :

« Cette lettre prouve combien le parti radical a eu raison de se débarrasser de M. Briand ».

MM. Dessoye, Pédoya, Guiraud, approuvaient.

Les progressistes sont plus réservés à cause des sympathies qu'ils ont pour M. Aynard, mais trouvent déplacé le ton de la lettre de son gendre.

M. Thierry, notamment, nous disait :

« M. Jonnart a tenu un langage qui, à la Chambre, est jugé un peu vif. Mais ce n'est pas comme gouverneur qu'il écrit, c'est comme député. Il est homme politique, et, comme tel, il a bien le droit de se solidariser avec M. Briand ».

L'opinion des socialistes concorde avec celle des progressistes :

« C'est très crâne, ce qu'il a fait, nous dit M. Ellen-Prevot ; il parle comme une Compagnie de Chemin de fer ».

La carrière de M. Jonnart

Paris, 28 février. — M. Charles Jonnart débuta comme chef de cabinet de M. Tirman, gouverneur général de l'Algérie. Conseiller de préfecture de la Seine, il fut élu, en 1886, conseiller général pour le canton de Fauquembergue.

En 1885, il s'était présenté aux élections législatives (scrutin de liste) et échoua avec toute la liste républicaine. Elu député par la deuxième circonscription de Saint-Omer, en 1889, réélu chaque fois député ce jour, il fut ministre des travaux publics dans le cabinet Casimir-Périer, du 3 décembre 1893 au 30 mai 1894.

Nommé par décret du 3 octobre 1900 gouverneur général de l'Algérie, à titre de mission temporaire, en remplacement de M. Laferrière, il démissionna le 6 mai 1901 pour raisons de santé.

Ces hautes fonctions lui furent confiées le 5 mai 1903, en remplacement de M. Revoil.

La démission de M. Lépine ?

Paris, 28 février. — Le bruit a couru cet après-midi que M. Lépine, préfet de police, en présence des difficultés de la situation actuelle, avait demandé à être relevé de ses fonctions.

Au ministère de l'intérieur, on affirmait ne rien savoir de la démission de M. Lépine. Boulevard du Palais, en l'absence du directeur du cabinet du préfet, on n'a pu nous la confirmer.

La seule chose que l'on puisse avancer est que M. Briand a reçu cet après-midi, à deux heures et demie, M. Lépine ; mais on ne peut dire si cette visite était motivée par une démission ou s'il s'agissait seulement des manifestations auxquelles donne lieu la pièce de M. Bernstein à la Comédie-Française.

Le Congrès des Colonies de Vacances
A DOUAI

Deuxième journée

La seconde séance du Congrès des Colonies de Vacances s'est ouverte à 10 heures du matin, dans la salle gothique de l'hôtel de ville.

M. Edouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique, délégué du ministre qui, on le sait, est un des apôtres les plus actifs des œuvres post-scolaires, prend place à la tribune.

MM. Louis Comte, Deshayes, Mme Hanotte, MM. Lechantre, Gradel, Gonthiez, sont également au bureau.

MM. les inspecteurs primaires Berneuil, Louis-Dessaint, MM. Frixon, directeur de l'Ecole professionnelle ; Molitor, délégué de M. le recteur Lyon, assistent au congrès.

M. l'inspecteur Petit prononce une allocution vibrante de foi et de solidarité. Il se félicite d'avoir été en quelques sorte le prêtre de cette religion nouvelle, le missionnaire de cette bonne propagande.

Il remercie les dévoués fondateurs et secrétaires des diverses colonies. Il a un éloge particulier pour M. Comte.

« Nous applaudissons ceux qui écrivent des romans, ceux qui font jouer des pièces dramatiques pas toujours intéressantes, nous ignorons encore trop ceux qui ne font pas de bruit, les ouvriers de la cité de demain, du village de demain.

Les Œuvres

M. L. Comte fait un compte-rendu très suggestif de cette œuvre admirable « Les Enfants de la Montagne », de St-Etienne, qui est un peu le prototype des Colonies de Vacances.

M. Lechantre parle de l'Œuvre Saint-Quentinoise, qui a la participation du lycée et du collège de jeunes filles et envoie 150 enfants en Thiérache.

M. Petit traite avec détails des Patronages parisiens, qui suivent la santé des enfants, d'accord avec les Bureaux de Bienfaisance et les Caisses des Ecoles, qui essaient de résoudre un peu à la fois le problème de la misère et de l'enfance douloureuse.

M. l'inspecteur général montre le rôle bienfaisant des écoles de plein air.

Il estime que tous ces résultats devront être mis en lumière, au jour proche où l'on célébrera le trentenaire des Colonies.

M. Demolon, conseiller général du Nord, rapporteur de l'Œuvre de Cambrai, montre le succès obtenu par l'envoi de 50 enfants à Zuydcoote.

Le président du congrès, M. Deshayes, présente un ensemble des mieux compris qu'il a réussi à constituer à Méru : Dispensaire d'Hygiène sociale, distribution de vêtements, cantines scolaires, colonie de vacances.

Le dévoué maire de Méru estime qu'il est peut-être bon d'éloigner le plus possible les enfants, pour leur changer l'horizon et élargir la mentalité.

Il expose ensuite les origines et les résultats de la Solidarité Familiale de Beauvais.

M. Leroux rend compte de celle de Douai et met en lumière les efforts dévoués des organisateurs.

M. le président lit alors une lettre d'excuses de M. le docteur Paquet, l'un de ceux ci, auquel, dans sa nouvelle résidence, le Congrès envoie son bon souvenir.

M. Gradel résume l'œuvre de Denain et signale à l'appui de la thèse de M. Vimard, le fait d'un jeune douaisien, fils de mineur, qui a pris, dans la colonie le goût du jardinage et qui va embrasser la profession de jardinier.

M. Petit félicite l'infatigable secrétaire du congrès, et aussi Mme Gradel. Il explique qu'en Provence, on utilise l'Ecole d'Agriculture de Vallorbe, pendant les vacances, pour y placer les colons.

L'intéressante initiative de la « Feuille d'Etain » de Maubeuge, est ensuite applaudie.

Elle a produit l'an dernier près de 1200 francs.

Mlle Patoux, de Tourcoing, traite de l'œuvre très vivante de la Brouette, de Tourcoing.

M. Schlesser parle de celle d'Epinal, qui envoie également à la montagne des adultes dont la formation en bénéficie. L'Œuvre reçoit d'autre part des colons de sociétés affiliées à la Fédération.

Le docteur Aigre, de Boulogne, lui, traite des tout petits enfants, de l'âge ante-scolaire, de 2 à 3 ans : sa colonie est une colonie « infantile », suite et prolongement de la « Goutte de Lait ». Le régime alimentaire, le vêtement, sont l'objet de la sollicitude la plus particulière.

A propos des pesées et mensurations, le praticien note qu'il conviendrait de faire des comparaisons avec des enfants « témoins ».

En ce qui concerne la mutualité scolaire et l'apport qu'elle pourait faire aux colonies, il pense que l'on peut modifier les statuts de façon à pouvoir y employer les bénéfices, en attendant une modification de la législation.

M. l'inspecteur Petit précise ce point, pour l'emploi d'une partie du boni, par exemple 0 fr. 30 par enfant : la mutualité prend ainsi son véritable sens.

M. Vander Linden, ancien consul de Hollande, intéresse le congrès à l'Œuvre de Troissy-sur-Marne, fondée sous les auspices des Associations cultuelles protestantes ; Mlle Ghestem, à celle de Bailleul.

Cette revue présente un merveilleux ensemble d'efforts, d'activité et de dévouement social.

LE BANQUET

A 1 heure, un banquet amical réunissait les congressistes salle basse.

La municipalité de Douai était représentée par MM. Bertin, maire ; Hanotte et Dumont, adjoints.

Le citoyen Maurice Monier, président du conseil d'arrondissement, y assistait.

A l'heure des toasts, M. DESHAYES, président du congrès, en ouvrit la série.

Après un remerciement à la ville de Douai et aux autorités qui avaient donné leur encouragement au congrès, il précisa à nouveau le but des colonies : « Ne pas se contenter de faire des gens qui sauront lire, écrire et compter, mais des hommes conscients sachant réfléchir et agir. »

Il donna ensuite rendez-vous aux congressistes au congrès régional de Beauvais en 1912.

M. BERTIN prononça à son tour un speech dont nous serions heureux d'indiquer au moins le plan, si nous avions pu le découvrir.

Ce fut, sinon un feu d'artifice, du moins un kaléidoscope dans lequel on fut plus ébloui qu'illuminé

Il estima qu'il serait superflu de s'occuper des colonies de vacances si, avant, l'on ne développe l'hygiène des maisons ouvrières.

Pour supprimer l'alcoolisme, dit-il, il n'y a qu'à supprimer les cabarets, ou, si l'on veut, sous une autre forme, les limiter : solution simpliste à la portée des plus médiocres économistes.

Il fut ensuite — ô contradiction ! — question des « grands crûs », puis de l' « infâme capital », qui a tout de même bien le droit de réclamer ses « intérêts », puis des salaires ouvriers qui, affirme l'orateur, sont plus élevés à Douai qu'ailleurs ; du parlementarisme néfaste, d'après lui, etc. Passons.

M. MOLITOR, professeur au Lycée de Lille, au nom de M. le recteur Lyon, parla de la nécessité de réunir pour la même action morale et sociale l'enseignement secondaire et le primaire.

M. le président Deshayes continua en adressant ses remerciements à la presse du Nord pour son appui désintéressé.

M. Louis COMTE, en une éloquente improvisation, fit l'éloge de ceux qui se dévouent à élargir les cerveaux de l'enfant à découvrir et à mettre en œuvre ces trésors d'intelligence, de force sociale, que constitue la classe ouvrière.

Les colonies de vacances répondent à ce but, à cet idéal.

M. l'inspecteur général Edouard PETIT, délégué du ministre de l'instruction publique, fait l'autorité qui s'attache à ses fonctions et à son dévouement à l'Œuvre post-scolaire, remit spirituellement au point le discours municipal.

Il faut éduquer l'enfance, il faut commencer par elle, en lui donnant la force, la santé physique et morale ; là est le devoir primordial. Plus tard, on remontera de l'enfant aux parents.

Il convient aussi de créer des conférenciers populaires, des professeurs du peuple, qui traient faire descendre la vérité, donner à la classe ouvrière plus d'énergie, pour réaliser plus de progrès et plus de lumière.

M. E. PETIT termina par des indications particulières pour les expositions auxquelles il voudrait que les œuvres de colonies de vacances participassent plus grandement, et il lève son verre aux petits écoliers de France.

M. LECHANTRE, vice-président de la Fédération, évoque les charmes pittoresques des provinces françaises, y compris la Lorraine, « mutilée, mais d'une blessure que personne ne songe à rouvrir, malgré les deuils inconsolés, car il faut à tout préférer la réconciliation humaine, l'harmonie des cœurs français et des cœurs humains ».

Le citoyen Maurice MONIER, président du conseil d'arrondissement, exprime sa grande joie d'avoir été invité à cette réconfortante manifestation de solidarité laïque. Il rend un hommage mérité à M. Petit, qui a contribué pour sa bonne part au réveil des patronages laïques du Nord, comme à l'accroissement de l'Œuvre des conférences populaires.

Répondant aux éloges adressés à la presse, il déclare que celle-ci ne fait que son devoir en s'associant aux efforts des dévoués propagandistes des colonies de vacances.

Il lève enfin son verre aux idées de tolérance qui permettent de réunir dans un même idéal tous les hommes de bonne volonté communiant dans la pratique du plus large devoir de solidarité humaine.

Tous ces toasts sont applaudis et salués de bans chaleureux.

Un seul commentaire — pour aujourd'hui On s'est fort étonné, sinon indigné, de l'absence de représentants de la préfecture et de la sous-préfecture.

Des commissaires du congrès nous ont même déclaré qu'aucune excuse de MM. Vincent et Droz n'était parvenue aux organisateurs.

M. E. Petit représentait, nous l'avons dit, officiellement le gouvernement, alors que dimanche M. Mabilleau n'était qu'à un titre purement officieux le représentant du ministère intéressé.

Olivier DEQUISE.

Une tragique chasse aux lions dans l'Est-Africain Anglais

COMMENT FUT TUE M. GEORGES GREY, FRERE DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES D'ANGLETERRE

Londres 28 février. — L'*East African Standard*, qui vient d'arriver à Londres, donne des détails dramatiques sur la chasse fatale au cours de laquelle M. George Grey, le frère du ministre des Affaires étrangères anglais, fut mortellement blessé par un lion :

Depuis quelques jours, raconte l'*East African Standard*, on avait relevé des traces de lions autour de la propriété de sir Alfred Pease, sur la rivière Altie. Une battue fut organisée. Les chasseurs étaient sir Alfred Pease et ses fils Howard et Edward Pease M. George Grey, le capitaine Slatter, sir Clifford et M. H. Hill. Ils formaient deux groupes, l'un composé de sir Alfred et de M. Hill ,l'autre comprenant les autres fusils.

Après une demi-heure de battue, M. Hill et sir Alfred aperçurent deux lions de haute taille à environ 1.500 mètres de distance. Ils leur donnèrent aussitôt la chasse, cherchant à les ramener sur le second groupe de chasseurs, de façon à fournir à M. George Grey l'occasion d'un beau coup de fusil. Mais au lieu de garder l'affût, M. Georges Grey, du plus loin qu'il aperçut les fauves, se lança au devant de plus grand lion, pour l'attaquer directement.

Epouvanté de cette témérité, M. Hill sauta à terre et tira sur la bête, pour détourner son attention. Malheureusement, le coup ne porta pas, et le lion chargea furieusement M. George Grey qui, à pied, derrière son poney, attendait le lion.

A vingt mètres, il tira et la balle frappa le lion à l'épaule, mais sans arrêter son élan. Il tira un second coup à cinq mètres. Le lion fut encore atteint à la mâchoire, mais légèrement. Il tomba comme une masse sur M. Georges Grey, et commença à le secouer comme un chat secoue une souris.

Cependant, les compagnons de l'infortuné chasseur arrivaient à toute vitesse. A trente mètres, ils sautèrent à terre et firent feu.

Le lion, lâchant sa proie, se précipita alors sur les nouveaux agresseurs.

M. H. Hease et sir Alfred, tirèrent ensemble et atteignirent l'animal dans les côtes. Mortellement atteint, le lion eut encore la force de se rejeter sur sa victime, et il se roula avec elle sur le sol, sans que les chasseurs, terrifiés, pussent rien faire, tant les deux corps étaient étroitement mêlés.

Ce ne fut qu'au bout de quelques minutes, qui parurent des siècles, que sir Alfred put abattre définitivement le lion d'un coup de fusil à bout portant.

Pendant tout ce temps, le second lion était resté à cent mètres environ, rugissant et secouant la queue. Il disparut quand il vit son camarade mort.

M. George Grey fut dégagé avec d'infinies précautions. Il n'avait pas perdu connaissance, avait gardé tout son sang-froid et dirigeait les soins de ses compagnons. Tout son corps n'était d'ailleurs qu'une plaie. Il succomba à ses blessures quelques jours plus tard.

Un drame au village

Un terrassier assomme sa maîtresse, se fracasse la tête et met le feu à son lit

Bordeaux, 28 février. — Les habitants du village de La Croisette, près de Blaye, voyaient une épaisse fumée sortir de l'immeuble occupé par la nommée Laporte, cinquante-deux ans, marchande de légumes, qui vivait maritalement avec un terrassier du nom de Chassagne, âgé de vingt-huit ans.

Ils pénétrèrent dans la maison et trouvèrent le lit en flammes. Sur le lit, Chassagne était étendu, le corps carbonisé, et sur une chaise se trouvait Mme Laporte, qui avait été tuée d'un coup de massue à la tête.

Des constatations faites par le parquet, il résulte que Chassagne a tué sa compagne et s'est ensuite tiré un coup de fusil dans l'œil droit, après avoir mis le feu à son lit.

GARNISONS DÉCIMÉES

Macon, 28 février. — Au 131e de ligne, à Mâcon, l'épidémie de rougeole et de méningite cérébro-spinale sévit de plus en plus.

Le nombre des lits à l'hôpital est tellement insuffisant qu'on a dû en faire venir des casernes.

Il y a aujourd'hui 30 malades, dont 3 ou 4 atteints de méningite cérébro-spinale.

A Authun, 3 soldats sont décédés depuis quelques semaines. L'hôpital est rempli.

Des délégués de l'état-major et du ministère ont visité l'ancien séminaire et étudient en ce moment le projet d'y transférer quelques compagnies du 20e d'infanterie.

MOUVEMENT SOCIAL

Les ouvriers des arsenaux et la construction des locomotives

Lorient, 28 février. — A la suite de l'agitation créée dans la région au sujet du renvoi projeté des ouvriers auxiliaires de l'arsenal, le ministre vient, par dépêche adressée au port, de surseoir au renvoi de cette catégorie d'ouvriers. On ignore si ce sursis sera de longue durée. Pour conserver les ouvriers auxiliaires, il faudrait augmenter les crédits affectés aux salaires de 600,000 francs, si la décision de confier à l'industrie la construction des deux nouveaux cuirassés est maintenue.

On parle de confier au port de Lorient la construction des rails, wagons et locomotives de l'Ouest-Etat, pour fournir du travail aux ouvriers auxiliaires.

La fermeture des ardoisières de Lorient

Lorient, 28 février. — Une délégation des patrons ardoisiers de la région va intervenir auprès des préfets du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord, pour demander aux pouvoirs publics une nouvelle réglementation du travail sur les bases différentes que celles actuellement en vigueur.

Cette démarche est motivée par la menace de fermeture des ardoisières, faite par l'administration des mines, à la suite de la catastrophe de Guernanic où six ardoisiers trouvèrent la mort, par suite de la non-application des règlements sur la sécurité du travail dans les ardoisières.

L'agitation sur les chemins de fer anglais

Londres, 28 février. — Une vive effervescence continue à se manifester parmi le personnel du Nord-Est.

A la suite de la décision prise par la Compagnie de congédier 200 ouvriers, un meeting de protestation aeu lieu à Gateshead.

Un ordre du jour violent a été adopté.

La grève de Turin

Turin, 28 février. — La grève des ouvriers de l'Exposition de Turin s'est aggravée. Les entrepreneurs persistent dans leur refus d'accorder aux ouvriers de nouvelles augmentations de salaires.

Ceux-ci ont en conséquence, décidé de continuer la grève ,sans se préoccuper si le succès de l'Exposition en sera compromis

On craint que l'inauguration de l'Exposition ne soit retardée.

Le conflit du bâtiment à Beauvais

Beauvais, 28 février. — Sur les instances du maire, les architectes et les entrepreneurs du bâtiment ont accordé à leurs ouvriers une augmentation de six centimes à l'heure.

Les ouvriers se sont réunis et ont décidé de continuer le travail demain matin. Pour fêter leur victoire, ils se sont formés en cortège, au nombre de quatre cents, et, au chant de la « Syndicale Beauvaisienne », ont défilé de onze heures à midi dans les principales rues et sur la place de l'Hôtel de Ville.

Leur manifestation, très pacifique, s'est terminée sans aucun incident.

La police avait reçu l'ordre de ne pas intervenir.

Effroyable drame dans le steppe

UNE NOCE DE 130 PERSONNES DEVOREE PAR LES LOUPS

Vienne, 28 février. — Dans la Russie d'Asie, une noce, composée de cent trente personnes, était partie dans trente traîneaux, du village d'Obstipoff, pour se rendre à Tashkend, à environ trente verstes, lorsque, à quelque distance de Tashkend, les chevaux donnèrent des signes d'une frayeur bientôt partagée par les gens de la noce, à la vue d'une bande de plusieurs centaines de loups, qui enlourèrent les traîneaux. Les voyageurs, affolés, se défendirent comme ils purent, n'ayant pas d'armes. Un à un ils tombèrent. Néanmoins, quelques traîneaux purent échapper, poursuivis par les bêtes affamées qu'ils distancèrent, au prix de plusieurs femmes, qui furent précipitées en pâture aux loups.

Le premier traîneau, dans lequel se trouvaient les jeunes mariés, fut rejoint par une nouvelle bande de loups et les hommes qui se trouvaient dans ce traîneau, demandèrent que la mariée fut sacrifiée. Sur le refus indigné du mari, tous deux furent jetés sur la route.

Les deux hommes qui avaient commis cet acte de criminelle lâcheté parvinrent enfin à Tashkend, seuls survivants de cent-trente personnes.

Ils sont dans un état de demi-démence.

LES DRAMES DE L'OCÉAN

DANS UNE BARQUE EN DERIVE ON TROUVE TRENTE CADAVRES GELES

Odessa, 28 février. — Un terrible drame de la mer a été découvert, ce matin. Des pêcheurs ont trouvé, non loin d'Astrakan, une barque abandonnée dans laquelle, sous une épaisse couche de glace, étaient étendus les trente cadavres des hommes d'équipage. Tous étaient morts de froid.

On ignore les circonstances de ce drame

FEUILLETON DU 1er MARS. — N. 37

La Chambre ardente

GRAND ROMAN HISTORIQUE
(Dix-septième siècle)

par Jules LERMINA

— Ecrivez, dit-elle.

Et comme Athénaïs, s'étant placée devant son bureau, la plume à la main, attendait, Marceline lui dicta :

« Vous seul pouvez me conseiller : trouvez-vous ce soir, à huit heures, à la clairière des Trois-Cerfs... j'y serai !... »

Athénaïs avait écrit ; elle regarda sa camériste d'un air interrogateur.

— Ne vous inquiétez pas, lui dit Marceline, le lieu est désert.. Mais vous n'avez pas peur... et puis j'ai quelque idée que vous ne serez pas tout à fait seule avec votre persécuteur... Et maintenant donnez-moi ce billet... je vais le faire parvenir au vicomte de Tremilly...

Elle alla le remettre au laquais, avec grande recommandation de le donner au vicomte lui-même, en mains propres.

Puis elle revint vers sa maîtresse.

— Enveloppez-vous de votre manteau, lui dit-elle, jetez un voile épais sur votre chevelure blonde... et venez avec moi...

— Où allons-nous ?

— Chercher notre vengeur.

Elles sortirent par une porte dérobée, franchissant sans encombre les allées du parc...

Et c'est ainsi que la Ganipote, revenant du campement des bohémiens, trouvait dans son repaire deux femmes, dont l'une était Marceline et l'autre l'héritière des Mortemart et des Tonnay-Charente.

Mais un fait s'était passé, qu'elle n'avait pas prévu.

L'Emaïl ne se trouvait pas dans la grotte. Vanens ne l'avait pas vu sortir.

Où était-il ? Impossible de le savoir. C'était un contretemps qui compromettait tout.

Alors Marceline, abjurant toute prudence, en face d'une situation qui à chaque instant se compliquait davantage, parla à Vanens.

Par une sorte de miracle, l'état du chevalier s'était amélioré en de telles conditions qu'il se sentait assez fort pour se tenir debout...

Marceline lui disait qu'il y avait un acte de vengeance à accomplir, qu'une femme avait été insultée par un lâche... et qu'il fallait le châtier...

Et tandis qu'Athénaïs, la tête troublée, le cerveau enfiévré, entendait à peine les paroles prononcées, Marceline, penchée vers Vanens, lui révélait le nom et la condition de sa compagne, lui disait le crime qu'il fallait commettre...

— Et le nom de celui qu'il faut frapper? demandait Vanens.

— C'est le vicomte de Tremilly !

— Tremilly ! cria le chevalier. Ah ! ne cherchez pas ! l'homme qui te tuera, ce sera moi !...

— Mais, lui disait Marceline, votre blessure... votre faiblesse !...

D'un effort violent, Vanens s'était trouvé debout

— J'ai dit, cria-t-il, que je tuerais cet homme !...

— De qui donc est-il parlé ici ? demanda la Ganipote qui entrait à ce moment...

— De ce freluquet insolent qui m'a traîtreusement frappé, gronda Vanens, du vicomte de Tremilly...

— Tremilly ! cria la femme à son tour.

Alors que tout à l'heure ses plus navrants souvenirs venaient d'être réveillés, alors que toute la haine que depuis de si longues années elle avait vouée à l'assassin de son amant lui était remontée au cœur et aux lèvres, encore une fois, ce nom maudit était prononcé en sa présence... Le nom d'un Tremilly, fils du bourreau qui avait tué Saint-Preuil, comme il avait perdu la vie de Mariquita et de François le bâtard !...

Cependant Vanens tout à coup chancela, un léger vertige troublait encore son cerveau...

— Ah ! je veux être fort ! cria-t-il. Ganipote, tu m'as dit naguère, quand j'ai tiré tes fils des griffes de la maréchaussée, que le jour où je te le demanderais, tu pourrais, par tes pratiques de sorcière, accomplir un miracle... Ecoute, je te tiens quitte de tout... mais donne-moi la force d'aller tuer cet homme...

— D'autant, fit Marceline, qu'il vous sera livré sans défense... et que vous le pourrez frapper sans qu'il résiste !...

— Dût-il résister, je le veux pouvoir écraser de ces deux mains-là ! Ganipote, m'as-tu entendu ? Veux-tu tenir ta promesse ?

La Ganipote regardait le chevalier et les deux femmes...

Quelle était donc celle qui était voilée ?...

Elle savait deviner qu'elle n'était pas de la même condition que l'autre, la Descœillets...

Oui, c'était une grande dame...

Et tout à coup un nom lui vint à l'esprit... c'était la fille des Tonnay-Charente... mais oui... c'était bien d'elle que la Descœillets était la servante...

Et c'était elle que son fils adorait... et malgré elle, la Ganipote eut contre elle une sensation de haine, presque de répulsion.

Que voulait-elle ? Pourquoi était-elle venue ?...

Mais Vanens ne lui permettait pas de réfléchir.

Il répétait ses adjurations... il exigeait que son obligée tînt sa promesse...

— A quelle heure faut-il que tu sois assez fort pour tuer un homme ? demanda-t-elle.

— Je viendrai moi-même le chercher, à sept heures du soir, pour le mener au lieu où l'acte devra s'accomplir.

— A sept heures ! répéta la sorcière. Chevalier de Vanens, je tiendrai ma promesse... je t'aurai donné de la vigueur... et tu me vengeras, moi aussi... Car je veux que tu puisses frapper le fils du marquis de Lavaur !...

— Voyez-vous, maîtresse, dit Marceline à Athénaïs, comme elles regagnaient le château par des sentiers détournés, le destin est pour nous... Je connais le chevalier de Vanens... il ne manquera pas son homme... Vous me préparerez quelques centaines de louis pour lui... et mieux vaut qu'il les gagne que de vous mettre au pouvoir de cet Emaïl, qui vous aime trop pour ne pas vous compromettre.

Et toutes deux rentrèrent sans encombre au château de Tonnay-Charente, pour veiller aux préparatifs de la fête du soir...

Le billet adressé au vicomte de Tremilly avait été fidèlement remis entre ses mains... la toile d'araignée était bien tissée... la mouche s'y ferait prendre !

XIX

L'amour frère de la mort

Les deux marquis avaient été avisés de la décision de Mlle de Tonnay-Charente, et M. de Mortemart n'avait pas failli à leur adresser encore quelques conseils de modération, silencieusement accueillis.

Bien entendu, ils ignoraient tout des orages qui s'amoncelaient autour d'eux ; maintenant que l'issue de cette compétition conjugale n'était plus qu'une question d'heures, la trêve que M. de Mortemart leur avait imposée, et qu'ils avaient si difficilement observée, leur était beaucoup plus légère, d'autant plus que l'un et l'autre ne se dissimulaient pas qu'ils avaient joué, surtout devant le duc, des personnages assez ridicules.

Après la dernière semonce — d'ailleurs fort paternelle — que M. de Mortemart leur avait adressée, ils étaient restés assez penauds, embarrassés de la façon de se séparer et de tirer chacun de leur côté...

La Trémoille, pour être de caractère fort léger et prendre volontiers des allures de coq en colère, était au fond le meilleur camarade du monde.

Tout à coup, comme M. de Mortemart avait disparu, il fit un pas vers Montespan.

— Ça, monsieur le marquis, êtes-vous toujours féru de l'idée de me pourfendre ?...

— Moi, mais je...

Se rapprochant encore, La Trémoille passa familièrement son bras sous celui de Montespan.

— Voyons, reprit-il, est-il bien nécessaire que de galants hommes comme nous restent perpétuellement ennemis ?... Je viens vous proposer la paix, la paix réelle et définitive, contre laquelle rien de ce qui s'est passé entre nous et rien de ce qui se passera ce soir, ne puisse prévaloir...

Montespan, très doucement, et sans se départir de cette gravité ordinaire, dégagea son bras :

— Je me permettrai de vous faire observer, monsieur le marquis, que dans tout ceci, ce n'est pas moi qui ai cherché la guerre...

— Eh ! pardieu, je le sais bien, riposta La Trémoille en riant. Vous êtes la sagesse et je suis la folie... Voulez-vous que je me reconnaisse un grand coupable ? Soit, vous avouerez qu'on ne peut être de meilleure composition... Mais puisque vous professez, j'en suis certain, un très grand amour pour Mlle de Tonnay-Charente, je ne puis douter que vous excusiez cette ardeur qui rappelle, toutes proportions gardées de notre côté, la guerre des dieux pour la belle Vénus... cette ardeur qu'en vérité vous partagez, tout en la manifestant de façon moins... éclatante.

La Trémoille avait professé cette tirade avec un brio charmant.

Malgré lui, Montespan ne put s'empêcher de sourire.

— Et où voulez-vous en venir, répliqua-t-il, en évoquant ces souvenirs mythologiques ?

— A ceci, répondit La Trémoille, que Mlle de Tonnay-Charente devant désigner ce soir l'heureux mortel qui aura l'honneur de lui donner son nom, nous devons conclure entre nous un pacte. .

— Bah ! et ce pacte ?...

— Voulez-vous, comme moi, accepter d'avance, sans récrimination possible, sans rancune et sans jalousie, la décision de notre adorable déité ?

Puis, sans laisser à Montespan le temps de répondre, il ajouta :

— Car enfin, un de nous deux sera ce soir un vaincu, un désespéré... Quoi que nous en ayons, là où il y a tournoi, il y a un chevalier désarçonné...

Montespan pâlit légèrement; cette idée de la défaite possible lui était poignante. D'un geste involontaire, il porta la main à son cœur, comme s'il y ressentait une douleur. La Trémoille comprit, et reprit avec une spirituelle bonhomie :

— Là, là ! monsieur le marquis, à voir votre émotion en face de mon hypothèse, j'aurais presque le désir d'être le vaincu !

— Vous ne parlerez donc jamais sérieusement ? fit Montespan avec tristesse.

— Et si fait, mordieu ! je suis très, très sérieux ! Vous aimez Mlle de Tonnay-Charente... puis-je m'en étonner, puisque je l'a-